

**COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**REUNION DU 25 AOUT 2020**

**Etaient présents** : Joseph GUARDIOLA, maire, Jérôme VEYRAT, Sabine ROUVIERE, Charly BERNOIN, Mireille TEISSEIRE, adjoints ; Laurence ANDRE, Martine BLANCHARD, Olivier FONTVIEILLE, Marie-Aude PFEIFFER, Nicolas DUPIN, Patrick PELLEGRINI, Nathalie VI-NOLO, Morgan BRUNEL, Sandrine DEBEVE, conseillers municipaux.

Absents excusés : Jean DELARBRE

Jérôme VEYRAT a été désignée secrétaire de séance.

**ORDRE DU JOUR**

**VIREMENT DE CREDITS N°1**

Considérant le calcul du fonds de concours, du 24 juillet 2020, pour le forage de Sadargues qui s'élève à 25 129 €, considérant que l'inscription prévisionnelle au budget était de 15 000 €.

Afin de pouvoir honorer cette dépense, il y a lieu de réaliser un virement de crédits de 10 129 € aux comptes 2041642 et 7815.

Après avoir délibéré et à l'unanimité, le Conseil Municipal, approuve la décision modificative de crédits n° 1.

Désignation	Diminution sur crédits ouverts	Augmentation sur crédits ouverts
<b>DI 2041642 : Subvention versées aux ets et sces à caract. indus</b>		<b>10 129.00 €</b>
CHAP. 204 : Subventions d'équipements versées		10 129.00 €
<b>RI 021 : Virement de la section de fonctionnement</b>		<b>10 129.00 €</b>
<b>DF 023 : Virement de la section d'investissement</b>		<b>10 129.00 €</b>
<b>RF 7815 : Reprise sur provisions pour risques et charges de fct</b>		<b>10 129.00 €</b>
CHAP. 78 : Reprises sur amortissements et provisions		10 129.00 €

**VIREMENT DE CREDITS N°2**

Considérant la demande de Mme DUBRUL, institutrice de la classe de CE1/CE2, d'obtenir 3 ordinateurs dans le cadre de ses fonctions et considérant qu'il y a lieu d'indiquer les crédits suffisants au compte 2183.

Après avoir délibéré et à l'unanimité, le Conseil Municipal, approuve la décision modificative de crédits n° 2.

Désignation	Diminution sur crédits ouverts	Augmentation sur crédits ouverts
<b>DI 2183 : Matériel de bureau et informatique</b>		<b>987.00 €</b>
CHAP. 21 : Immobilisations corporelles		987.00 €
<b>RI 021 : Virement de la section de fonctionnement</b>		<b>987.00 €</b>
<b>DF 023 : Virement de la section d'investissement</b>		<b>987.00 €</b>
<b>DF 022 : Dépenses imprévues</b>	<b>987.00 €</b>	

## **REVISION DES STATUTS DU SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ADDUCTION EAU POTABLE ET ASSAINISSEMENT**

Le syndicat des eaux et assainissement (SIAEPA) propose une révision de ses statuts suivant la délibération du conseil syndical en date du 10 juin 2020.

A savoir :

- L'adresse postale du syndicat a été modifiée, à présent celui-ci se situe au 7 impasse de la Durande, 30330, SAINT LAURENT LA VERNEDE ;
- La communauté de communes à laquelle adhère le syndicat est la Communauté de Communes Pays d'Uzès ;
- Le mode de représentation des communes est modifié (3 titulaires et 3 suppléants) au lieu de 2 titulaires et 2 suppléants ;
- Le mode calcul des contributions des communes membres est modifié, le calcul des participations sera calculé sur la base du foncier bâti de l'année N – 1.

Après avoir délibéré et à l'unanimité, le Conseil Municipal, approuve ces modifications et autorise le Maire à signer tout document afférant à la présente délibération.

### **QUESTIONS DIVERSES :**

- **Arrêt de bus sur la route de Fontarèches**

Le nouvel arrêt du bus scolaire a été autorisé par la Région, charge à la commune de créer une plateforme dans le fossé au niveau du quartier de Roquevinière.